

## Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

Les membres du Département d'informatique de la Faculté des Sciences ont pris connaissance du rapport final de synthèse produit par le comité des experts, et ont croisé les observations du rapport avec celles effectuées lors de l'étape d'autoévaluation.


La priorité du Département d'informatique sera de mener à bien plusieurs initiatives déjà entamées en son sein et encouragées par le comité d'experts, mais également de répondre à des remarques précises formulées par le comité. Ceci est envisagé dans le cadre d'une démarche qualité structurée, encadrée par un coordonnateur, et qui fera l'objet de points de contrôle lors des conseils de département.

Les trois axes stratégiques de cette démarche qualité seront les suivants :

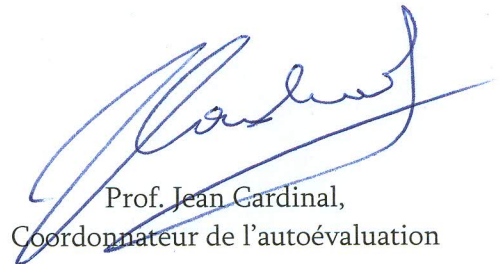
- Axe 1 : Support pédagogique, initiatives de soutien pédagogiques aux étudiants, et formalisation de la charge de travail.
- Axe 2 : Relations entre le département d'informatique et le monde professionnel, et suivi des anciens étudiants.
- Axe 3 : Mobilité internationale.



Prof. Didier Viviers,  
Recteur



Prof. François Reniers,  
Doyen de la Faculté des Sciences



Prof. Jean Cardinal,  
Coordonnateur de l'autoévaluation

**Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts**  
**Master en Sciences Informatiques**

Axe 1 : **Support pédagogique**

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><i>Nombre important d'échecs en BAC I et anormalement longue durée des études</i></p> <p><i>Forte satisfaction des étudiants rencontrés sur l'organisation de la 1<sup>re</sup> année de BA qui a fait l'objet d'aménagements visant à prévenir les abandons trop nombreux</i></p> <p>(RFS, tableau de synthèse, points forts)</p>	<p>Renforcement et pérennisation des initiatives de soutiens aux étudiants de BA, en particulier les guidances.</p>	***	Gilles Geeraerts, premier assistant	En cours / fin 2013	Garantie de financement à long terme de l'encadrement par les élèves-assistants en BA1	Négociation en cours avec les autorités de l'université car le financement n'est plus assuré pour le long terme suite aux modifications des règles d'attributions des crédits.
<p><i>Etendre le contenu de l'Université virtuelle aux différents contenus du master (RFS Chap. 2, point 11)</i></p>	<p>Etendre l'utilisation de l'UV aux cours de master.</p>	***	Les titulaires de cours, coordination par Jean Cardinal, chargé de cours	A planifier / fin 2013	Une meilleure couverture et accessibilité des contenus de cours de master.	

Axe 2 : Monde professionnel et anciens étudiants

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Renforcer les liens avec le monde professionnel et la présence d'intervenants extérieurs (RFS, tableau de synthèse, points d'amélioration) / Possibilité d'effectuer un stage facultatif dans une <i>entreprise</i> (RFS, tableau de synthèse, points forts)	Considérer la pondération et le caractère obligatoire d'un ou de plusieurs cours d'ouverture avec orateurs invités issus du monde privé. Mener une réflexion sur la consultation d'experts du monde professionnel.	***	Gianluca Bontempi, professeur	A planifier / fin 2014	Une meilleure visibilité et accessibilité des cours d'ouverture mentionnés.	Collaboration avec l'Ecole Polytechnique pour le partage de cours existants.
<i>Suivi formel des anciens non existant</i> (RFS, tableau de synthèse, points d'amélioration)	Mise en place d'un annuaire et d'un mécanisme de maintien de contact avec les anciens étudiants	**	A désigner	A planifier	Une meilleure communication avec les anciens étudiants	

Axe 3 : **Mobilité internationale**

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Faible mobilité Erasmus (étudiants et enseignants)</i> (RFS, tableau de synthèse, points d'amélioration)	Renforcement de la mobilité Erasmus	***	T. Lenaerts, chargé de cours	En cours	Augmentation du nombre d'étudiants Erasmus, ainsi que des destinations disponibles.	Disponibilité de programmes en Anglais et la volonté des autres universités d'envoyer des étudiants à l'ULB

## Notice explicative

(Cf. le document "Mémento à l'attention des établissements" donné par l'AEQES)

**Axes** : reprendre 3 à 5 grands défis ou objectifs stratégiques majeurs que l'établissement ou le cursus souhaite poursuivre dans le cadre de sa politique générale. Pour ce faire, l'établissement ou le cursus se base sur les éléments saillants de son propre rapport d'autoévaluation, du rapport final de synthèse des experts et de l'analyse transversale.

Le tableau est donc divisé en 3 à 5 grands axes qui peuvent être expliqués au lecteur en reprenant des éléments d'analyse s'y rapportant et issus du rapport d'autoévaluation, du rapport final de synthèse voire de l'analyse transversale.

**Recommandations ou forces** : reprendre précisément la force ou le point d'amélioration énoncé par le comité des experts dans le rapport final de synthèse ou dans l'analyse transversale. Afin de repérer aisément les éléments formulés par les experts ou par l'établissement, il convient de les reprendre fidèlement, en italique et de mentionner le plus clairement possible entre parenthèses la référence de ceux-ci du rapport final de synthèse ou de l'analyse transversale (ex. : RFS, chapitre 2, §2, p. 6). L'établissement ou le cursus peut aussi décider, s'il le souhaite, d'enrichir son plan de suivi d'éléments qu'il aurait pointés dans de son propre rapport d'autoévaluation voire dans son propre plan d'action initial.

**Description des actions** : identifier ce que le cursus souhaite mettre en place pour consolider ses forces ou remédier aux points d'amélioration soulevés. Ne reprendre dans cette colonne que les actions jugées essentielles.

**Degré de priorité** : décrire en quoi l'action identifiée est prioritaire et déterminer son degré de priorité à l'aide de la légende suivante :

\* = priorité moyenne

\*\* = priorité haute

\*\*\* = priorité très haute

**Responsable(s)** : indiquer dans cette colonne la fonction du responsable de la mise en œuvre de l'action envisagée. Il importe ici de mentionner la fonction du responsable et non son nom.

**Degré de réalisation** : indiquer si l'action identifiée est terminée, en cours ou à planifier.

**Echéances** : préciser la date de mise en œuvre de l'action décrite.

Remarque : plus l'action est spécifique, plus l'élaboration d'un échéancier sera aisée. Pour montrer qu'il s'engage concrètement dans un processus continu d'amélioration de la qualité, l'établissement veille à ne pas planifier d'actions au-delà des cinq ans à venir.

**Résultats attendus** : identifier les éléments concrets qui permettront de savoir si son action a été menée à bien.

Conditions de réalisation : indiquer, le cas échéant, l'élément extérieur à l'établissement qui conditionne la réalisation de l'action identifiée. Il s'agit ici de ne reprendre que des éléments ne relevant pas du processus interne de décision de l'établissement.